

Toulouse, le 13 novembre 2025

Arrêté n°102-2025

portant réajustement des provisions pour créances douteuses

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu l'article 11 du décret n°2022-1008 du 15 juillet 2022 modifiant les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales article R2321-2 relatives aux provisions et dépréciations qui met fin à l'obligation de produire une délibération de l'assemblée délibérante à l'appui de la constitution, de l'ajustement, de la reprise des provisions et dépréciations et, le cas échéant, de leur étalement sur plusieurs exercices précédant la réalisation du risque ou la perte de valeur significative d'un actif ;

Vu les nomenclatures comptables M57, M4 et M49 ;

Considérant la constitution des dépréciations des actifs circulants depuis l'exercice 2021 pour un montant total de 595 812.70 € ;

Considérant l'état de provisionnement des créances transmis par la Paierie Départementale au 31/12/2024 présentant un retard de plus de deux ans avec un calcul de provision de 15 % ;

Arrête

Article unique : Pour l'exercice 2025, le réajustement des provisions s'élève à :

- + 10 260.66 € sur le budget principal
- - 8 864.93 € sur le budget annexe eau potable
- + 1 507.25 € sur le budget annexe assainissement collectif
- - 1 785.39 € sur le budget assainissement non collectif
- + 30 304.78 € sur le budget de la microcentrale

Les crédits sont prévus dans chaque budget au compte 6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants ;

Sébastien VINCINI
Président



Annexe(s) : 5 états de provisionnement des créances

COLLECTIVITÉ
26500-SMEA B PRINCIPAL -

Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le 19/11/2025
ID : 031-200023596-20251113-A102_2025-AR

Berser
Levrault

NOMENCLATURE

1037

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	17 087,04	26,08
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	6 852,46	0,00
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	10 234,58	26,08

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable	
Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour	10 234,58 €
Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour	26,08 €

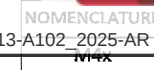
COLLECTIVITÉ
26501-SMEA EAU -

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le 19/11/2025

ID : 031-200023596-20251113-A102_2025-AR



ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	149 752,87	61,28
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	158 617,80	60,59
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	-8 864,93	0,69

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Reprise de la provision par émission d'un titre (C/7817) pour 8 864,93 €

~~Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 0,69 €~~

COLLECTIVITÉ
26502-SMEA ASST COLLECTIF -

Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le 19/11/2025
ID : 031-200023596-20251113-A102_2025-AR

Berser
Levrault

NOMENCLATURE

M4x

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	418 056,33	5 332,86
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	416 549,08	5 332,93
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	1 507,25	-0,07

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 1 507,25 €

~~Reprise de la provision par émission d'un titre (C/7817) pour 0,07 €~~

COLLECTIVITÉ
26503-SMEA ASST AUTONOME -

Envoyé en préfecture le 19/11/2025
Reçu en préfecture le 19/11/2025
Publié le 19/11/2025
ID : 031-200023596-20251113-A102_2025-AR

Berser
Levrault

NOMENCLATURE

www

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	1 673,58	0,00
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	3 458,97	0,00
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	-1 785,39	0,00

<u>Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable</u>	
Reprise de la provision par émission d'un titre (C/7817) pour	1 785,39 €

COLLECTIVITÉ
26504-MICROCENTRALE - SMEA -

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le 19/11/2025

ID : 031-200023596-20251113-A102_2025-AR

NOMENCLATURE

Berser
Levrault

WPA

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	30 304,78	0,00
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	0,00	0,00
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	30 304,78	0,00

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable

Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour 30 304,78 €